

**Les limitations  
de vitesse nous  
protègent.  
Respectons-les.**



## **3 CONDUCTEURS SUR 4 RECONNAISSENT ROULER TROP VITE**

Dans nos modes de vie actuels, c'est souvent la course pour jongler entre nos multiples impératifs privés et professionnels. Le temps devient une denrée rare, en conséquence, on vit à 100 à l'heure, pour essayer d'en gagner.

Dans nos déplacements, c'est pareil. Au volant, cela se traduit par des excès de vitesse fréquents, surtout en agglomération où 3 automobilistes wallons sur 4 (73%) reconnaissent dépasser les limitations.

Pourtant, le gain de temps, s'il y en a un, est minime et équivaut généralement à peine au temps d'une phase de feu rouge. Tandis que la prise de risque, elle, est certaine, particulièrement en ces lieux mêlant des usagers aux vulnérabilités différentes. Maitriser cette cohabitation entre tous s'y révèle compliqué, d'autant plus à vitesse excessive. C'est la raison même des limitations de vitesse : préserver la sécurité de tous les usagers de la route.

C'est pourquoi durant tout le mois d'octobre l'AWSR incite les Wallons à conduire de manière plus sereine, en respectant les limitations de vitesse. Au bénéfice de tous sur les routes.

### **Beaucoup d'excès de vitesse en agglomération**

Malgré les nombreuses campagnes de sensibilisation et l'augmentation considérable du nombre de radars sur les routes ces dernières années, les conducteurs wallons restent très nombreux à reconnaître dépasser les limitations de vitesse.

Selon une étude de l'AWSR,<sup>1</sup> c'est dans les zones limitées à 30 et 50 km/h, que le plus grand nombre d'automobilistes déclarent rouler trop vite. **73% des automobilistes reconnaissent en effet avoir récemment dépassé la vitesse maximale autorisée dans une zone 30 ou 50 et 68% pour les routes limitées à 90 ou 120 km/h. En 2022, près d'un million d'excès de vitesse ont été enregistrés par la Police sur les routes wallonnes** dont près d'un tiers dans des zones limitées à 30 et 50 km/h.

C'est pourtant précisément en ville, où de nombreux usagers de la route aux vulnérabilités différentes se côtoient, que quelques km/h de trop peuvent déjà faire toute la différence.

### **En cas de choc à plus de 80 km/h, les chances de survie d'un piéton sont nulles**

En cas d'accident, une petite variation de vitesse a déjà un impact considérable sur la violence du choc et donc, sur la gravité des blessures des personnes impliquées.

Lors d'un accident avec une voiture, un piéton a 98% de chance de survie à 30 km/h, 90% à 50 km/h et seulement 60% à 70 km/h. Au-delà de 80 km/h, ses chances de survivre à l'accident seront pratiquement nulles.

Respecter les limitations peut donc véritablement sauver des vies. La vitesse excessive ou inadaptée est en effet la cause première des accidents de la route. On estime qu'elle est à l'origine d'1 accident mortel sur 3. **Chaque année en Wallonie, en moyenne 74 personnes décèdent** ainsi sur nos routes dans des accidents liés à la vitesse.<sup>2</sup>

### **Se préserver soi-même, ses proches et son budget, des incitants au respect des limitations**

A la question de ce qui les motiverait à respecter les limitations de vitesse,<sup>3</sup> plus de la moitié des Wallons déclarent **être prêts à rouler moins vite pour limiter les risques d'être eux-mêmes impliqués dans un accident (59%), ou pour protéger leurs proches présents à bord (55%)**. Même si dans les faits, ils ne sont que 36% à rouler moins vite que d'habitude lorsqu'ils transportent des passagers. Seuls 4 conducteurs sur 10 (42%) indiquent être enclins à ralentir pour réduire le nombre de victimes de la route.

L'argument financier se révèle par ailleurs être la motivation première avec 6 conducteurs sur 10 **(60%) qui déclarent être prêts à ralentir pour éviter une amende**. Les contrôles de vitesse et les sanctions qui s'ensuivent, restent donc essentiels pour inciter les conducteurs à rouler moins vite et ainsi faire baisser le nombre de victimes de la route.

<sup>1</sup> 1.000 Wallons interrogés, avril 2023.

<sup>2</sup> Moyenne 2020-2022, 1/3 des accidents mortels.

<sup>3</sup> 1.000 Wallons interrogés, août 2023.

## Sur la route, prenez le temps de souffler, ralentissez

En ce mois d'octobre, des affiches le long des autoroutes et routes secondaires en Wallonie ainsi qu'un spot radio diffusé sur plusieurs chaînes francophones, inciteront les usagers de la route à respecter les limitations de vitesse, à viser la « zenitude » au volant.

Sur les réseaux sociaux, les messages rappelleront combien même si dans la vie quotidienne, c'est souvent la course, au volant, il est essentiel de ne pas se laisser emporter dans cette spirale de la vitesse. L'enjeu est important, on l'oublie trop souvent.



Ensemble, partageons mieux la route pour préserver la vie de tous.

### Contact Presse

Belinda DEMATTIA

0498/048.361 – 081/821.329

[belinda.demattia@awsr.be](mailto:belinda.demattia@awsr.be)

[www.awsr.be](http://www.awsr.be)

